Renseignements sur l'adresse

(Nouveau : janvier 2014)

Description

Pour chaque véhicule immatriculé, une seule adresse postale et d'immatriculation doit être déterminée parmi les propriétaires.

Si le véhicule n'a qu'un seul propriétaire, les adresses postales et d'immatriculation du propriétaire sont automatiquement sélectionnées.

Si un véhicule a plusieurs propriétaires, le propriétaire 1 (le plus à gauche) est automatiquement défini comme le propriétaire principal. Les adresses postales et d'immatriculation sont ensuite configurées d'après celles du propriétaire principal.

Une seule adresse postale peut être sélectionnée (groupe de boutons pour les propriétaires 1 à 3).

Une seule adresse d'immatriculation peut être sélectionnée (groupe de boutons pour les propriétaires 1 à 3).

Pour les propriétaires individuels, l'adresse postale et l'adresse d'immatriculation est habituellement la même.

L'adresse d'immatriculation est principalement utilisée pour les grandes entreprises (p. ex. : l'adresse postale identifie le siège social, et l'adresse d'immatriculation est utilisée pour envoyer l'immatriculation à un bureau local).

Lors de l'enregistrement d'une location, assurez-vous que l'adresse postale et l'adresse d'enregistrement sont sélectionnées pour le locataire.